

Image not found or type unknown



Plus value immobiliere sur résidence principale

Par **ingridpb**, le **19/08/2014** à **13:25**

Bonjour, j'ai l'intention d'acquérir un bien immobilier, actuellement propriétaire de ma résidence principale, j'aurais voulu savoir à combien s'élèveront les taxes sur la plus value de la résidence principale que je souhaiterai vendre dans un proche avenir (quelques travaux sont encore à y prévoir). Faut-il déclarer la maison que je vais acquérir en maison secondaire ? Le montant de ma maison, quand je l'ai achetée, était de 150 000 francs à l'époque et peut être vendu 100 000 euros aujourd'hui (voir plus) ce n'est qu'un indicatif. Je vous remercie de vos réponses.

Cdt,
Mme Planque